



Tiercelet Info Rapide n° 4

Le conseil municipal s'est réuni le 28 juillet pour délibérer sur les **points** suivants qui ont été **adoptés à l'unanimité** des 13 élus présents ou représentés.

O.N.F

Avis favorable sur le programme d'aménagement de la forêt communale
Acceptation du programme d'action pour 2020 pour un montant de 4.070,00 € htva

Affaires scolaires – Fournitures scolaires 2020/2021

Allocation d'une somme de 40,00€ par élève aux enfants des écoles maternelle et élémentaire

Centres aérés Hussigny, Villerupt et Audun le Tiche - Participation 2020

Prise en charge de 50% du prix de la journée, par enfant et par jour, pendant les 20 premiers jours de présence.

Périscolaire

Création d'un poste d'adjoint d'animation à 32h/semaine. Explication : Pour répondre à un besoin, le périscolaire offrira une prestation accrue (ouverture le mercredi toute la journée). De ce fait l'actuel poste d'animateur adjoint passe de 26h/semaine à 32h/semaine.

Finances et Budgets

Adoption à l'unanimité également du **Compte de Gestion 2019**, de l'**affectation des résultats 2019** et du **Budget Primitif 2020**.

Pour les membres de la commission des finances, assistés par notre secrétaire de mairie, que nous remercions au passage pour son étroite collaboration, il s'agissait du premier budget primitif à établir ensemble. De prime abord la tâche ne s'annonçait pas simple mais, à force d'abnégation, le Budget Primitif 2020 a pu être bouclé, équilibré en fonctionnement comme en investissement. Pour avoir une idée de celui-ci, vous trouverez un tableau récapitulatif au verso.

Budget eau potable

Le Compte Administratif ainsi que le Compte de Gestion 2019 de l'eau potable ont eux aussi été adoptés à l'unanimité.

Déchets verts – Reprise du ramassage – Oui... Mais !

Le nouveau camion ayant été livré le 27 juillet, il convenait de prendre une décision quant à la reprise du ramassage, ou pas, des déchets verts. Lors de sa réunion du 28 juillet le conseil municipal a débattu de la question. Avec **11 voix pour et 2 contre, il a été décidé que le ramassage des déchets verts reprendrait prochainement MAIS ! Car il y a un MAIS !**

Le ramassage des déchets vert reprendra pour une **période d'essai de 3 mois** et il ne dépendra que de vous, les utilisateurs, pour que cela se prolonge.

Explication : par le passé les déchets verts étaient déchargés sur un terrain vague appartenant à la commune, ce qui revenait ni plus, ni moins, à une décharge sauvage. Dans un souci de respect de l'environnement nous ne pouvions plus procéder de la sorte.

Nous avons négocié avec la direction de la déchetterie et obtenu le droit de décharger nos futurs déchets verts directement à la déchetterie. MAIS ! La déchetterie impose, à juste raison, des conditions très strictes : uniquement du végétal, pas de planches et encore moins des gravas sous peine de refuser le déchargement du camion. Si la déchetterie devait refuser le déchargement de notre camion, cela nous mettrait dans l'obligation d'arrêter définitivement le ramassage des déchets verts.

Vous l'aurez compris il ne tient qu'à vous les utilisateurs, et à nous la commune, pour que tout se passe pour le mieux. Nous commune, nous veillerons au stricte respect des consignes de la déchetterie et le personnel communal aura pour instruction de ne pas ramasser tout contenu non conforme. Vous utilisateurs, vous veillerez également au respect de ces consignes pour que ce service à la population puisse continuer à la satisfaction de tous.

Nous vous communiquerons très prochainement la date de reprise du ramassage ainsi que les consignes à respecter.

Ecoles

Faisons le point sur la **situation actuelle** des écoles (maternelle et élémentaire)

Maternelle : 1 bâtiment

Elémentaire: 2 salles dont une servait de cantine et de local pour le périscolaire

A la rentrée prochaine les effectifs des deux sections seront en hausse et il faudra réorganiser les bâtiments.

Maternelle : (classe de TPS, PS, MS) **installation d'un deuxième bâtiment**

Elémentaire : la salle qui servait de cantine doit redevenir une salle de classe pour les enfants de GS, CP, CE1, la deuxième salle servira pour les enfants de CE2, CM1 et CM2.

Pour la **cantine** et le **périscolaire** il fallait **trouver un nouveau local**. Le seul local susceptible de répondre aux besoins est la salle communale située au rez de chaussé de l'ancienne mairie, salle jusqu'à présent mise à disposition de l'Amicale des Anciens. **Voir en fin d'info la mise au point relative à la salle.**

Il fallait remettre cette salle en état. C'est en cours de réalisation. Les employés communaux, des élus du conseil municipal, des bénévoles ont mis la main à la pâte pour restaurer cette salle et lui redonner une deuxième jeunesse.

Grâce à toutes ces personnes les **travaux** pourront se faire **à moindre frais** pour la commune et ça fait plaisir de voir des gens qui se mobilisent dans l'intérêt général. **Merci à toutes ces personnes pour leurs contributions.**

Cette salle rénovée permettra d'accueillir, du lundi au vendredi, dans de bonnes conditions, les enfants pour les repas du midi et les activités liées au périscolaire, notamment le mercredi où des enfants seront accueillis toute la journée.

Terminons ce numéro 4 du TIR par une mise au point concernant la salle communale dite « salle des anciens » qui se trouve dans les locaux de l'ancienne mairie. Même s'il ne faut pas accorder de crédit aux rumeurs, aux fakes news, il faut parfois y mettre un terme.

Des gens voudraient nous faire passer pour des méchants. Il se dit dans le village que le conseil municipal veut mettre les anciens dehors de leur salle... Il n'en est rien car nous avons le plus grand respect pour nos aînés.

C'est juste que nous devons trouver une salle pour y installer le périscolaire (cantine et activités pour les enfants des écoles). La seule salle pouvant répondre à ce besoin est la salle communale de l'ancienne mairie, occupée jusqu'à présent par les anciens.

Nous avons donc rencontré le président de l'amicale des anciens pour lui expliquer la situation et trouver une solution avec lui. A l'issue d'un entretien courtois et constructif une solution a été trouvée à la satisfaction générale.

La municipalité utilisera la salle communale du lundi au vendredi pour les activités liées au périscolaires.

Les anciens organiseront leurs repas habituels dans cette même salle pendant les périodes de vacances scolaires et, pour les cartes du jeudi nous mettrons à disposition des anciens la salle de réunion du conseil municipal.

Voilà ce que l'on appelle un **accord « gagnant-gagnant »** entre personnes censées et responsables. Ceci devrait mettre un terme aux rumeurs. Au moins espérons-le.

Infos en vrac

Le camion, une bonne occasion... neuve

Lundi 27 juillet nous avons reçu le nouveau camion benne. Il s'agit d'un Renault Master DCI 130. Ce camion neuf était vendu avec 44% de remise, il fallait donc saisir la bonne occasion... Grâce à cet investissement la commune sera tranquille pour de nombreuses années. Le financement se fera par le biais d'un leasing sur 48 mois. Ceci permet de mieux étaler la dépense sur les budgets à venir.

Recrutement d'un agent d'entretien En lieu et place des sociétés de nettoyage qui intervenaient jusqu'à présent avec un coût très élevé. Le recrutement d'un agent d'entretien permettra de réaliser des économies budgétaires et offrira des prestations accrues du fait d'une plus grande polyvalence.

CCAL (Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy)

Lors du conseil d'installation de la CCAL qui s'est tenu le 10 juillet dernier, notre maire a été élu 2ème Vice-Président, en charge des finances et des ressources humaines. Souhaitons lui bonne chance pour ces fonctions supplémentaires.

**Fermeture de la mairie pour congé annuel du 10 au 24 août, en cas d'urgence
laisser un message au 03 82 89 12 80
ou envoyer un mail : commune.de.tiercelet@gmail.com**

Le temps de vacances est arrivé pour tout le monde

Le TIR reviendra pour vous informer à la rentrée

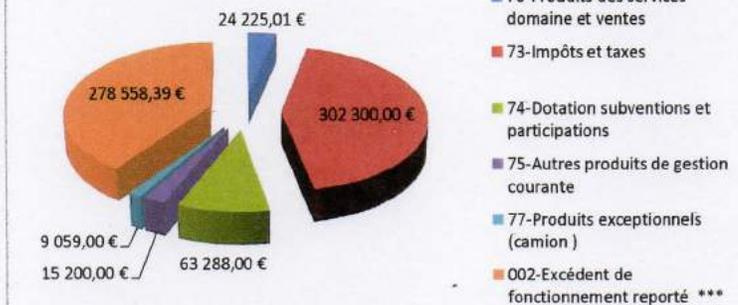
En attendant soyez prudents, prenez soin de vous et des autres, respectez les mesures sanitaires

BUDGET PRIMITIF 2020
FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL
 PREPARE PAR LA COMMISSION DES FINANCES

FONCTIONNEMENT DEPENSES	
011 Charges à caractère général	270 836,23 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	215 300,00 €
14 Atténuation de produits	260,00 €
65 Charges de gestion courante	61 600,00 €
66 Charges financières	2 451,67 €
Total dépenses réelles	550 447,90 €
022 Dépenses imprévues ***	27 182,50 €
023 Virement section d'investissement	40 000,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	617 630,40 €
Excédent fonctionnement Capitalisé	75 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement	692 630,40 €



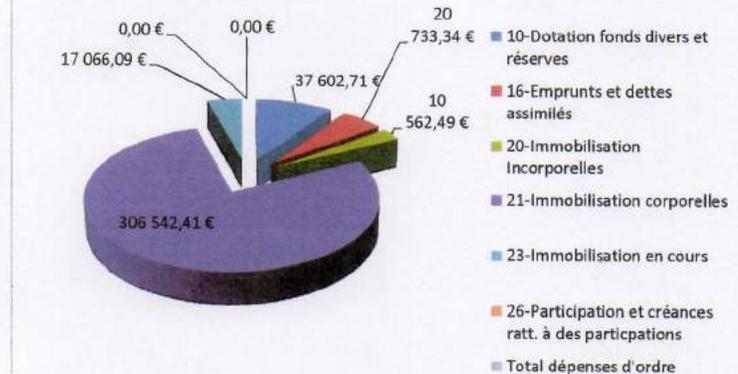
FONCTIONNEMENT RECETTES	
70-Produits des services domaine et ventes	24 225,01 €
73-Impôts et taxes	302 300,00 €
74-Dotation subventions et participations	63 288,00 €
75-Autres produits de gestion courante	15 200,00 €
77-Produits exceptionnels (camion)	9 059,00 €
Total recettes réelles	414 072,01 €
002-Excédent de fonctionnement reporté ***	278 558,39 €



TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (B)	692 630,40 €
---	---------------------

BUDGET PRIMITIF 2020
INVESTISSEMENT PREVISIONNEL
 PREPARE PAR LA COMMISSION DES FINANCES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10-Dotation fonds divers et réserves	37 602,71 €
16-Emprunts et dettes assimilés	20 733,34 €
20-Immobilisation Incorporelles	10 562,49 €
21-Immobilisation corporelles	306 542,41 €
23-Immobilisation en cours	17 066,09 €
26-Participation et créances ratt. à des participations	0,00 €
Total dépenses d'ordre	0,00 €
Total dépenses réelles hors opérations	392 507,04 €
Total dépenses d'investissement (A)	392 507,04 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001-Excédent d'investissement reporté ***	233 983,50 €
10-Dotation, fonds divers et réserves	76 538,54 €
13-subventions d'investissement reçues	41 985,00 €
16-Emprunts et dettes assimilés	0,00 €
21-Immobilisation corporelles	0,00 €
23-Immobilisation en cours	0,00 €
Total recettes réelles hors opération	0,00 €
Total recettes d'ordre	40 000,00 €
Total recettes d'investissement (B)	392 507,04 €

